

Instruction n° DGOS/R4/R1/SG/TFF/2019/245 du 26 novembre 2019 relative à une enquête sur le financement de la psychiatrie

26/11/2019

Cette instruction de la DGOS a pour objectif de recenser un certain nombre d'informations quant aux activités autorisées en cours de déploiement, aux projets d'autorisations en 2020, aux activités identifiées par l'ARS comme interrégionales et aux crédits alloués en 2018 et 2019, afin de préparer les simulations financières nécessaires et demandées par les acteurs, dans le cadre de la réforme du financement de la psychiatrie. Cette instruction est applicable aux territoires ultramarins des ARS.